

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2012



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 22 mai 2012

Rio + 20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

SOMMAIRE

COMMUNICATIONS	5
Banc du gouvernement	5
Tribune	5
Jeux Olympiques de Londres 2012	5
Procédures de vote.....	6
Manifestations	6
Évènementiel	6
Saisines.....	7
Communications diverses.....	8
RIO + 20 : UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE.....	8
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	9
DISCUSSION GÉNÉRALE.....	15
Mutualité - M. Andreck.....	15
Artisanat - Mme Sassano.....	17
Entreprises - M. Roubaud.....	18
UNSA - Mme Dupuis.....	19
CGT - Mme Cru-Montblanc.....	21
Associations - M. Charhon	22
CGT-FO - Mme Millan	23
CFTC - M. Coquillion	24
CFDT - M. Quarez	25
Coopération - M. Verdier	27
Professions libérales - Mme Riquier-Sauvage.....	28
CFE-CGC - Mme Couvert.....	29
Outre-mer - M. Ledée.....	30
Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - Mme Trelu-Kane	31
Agriculture - Mme Serres.....	32
Environnement et nature - M. Genest.....	33
UNAF - Mme Therry.....	35
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS	36
ANNEXE	41
Annexe : Rio + 20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète Diaporama illustrant les propos de Mme Françoise Vilain, rapporteuse.....	43

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente cinq.

M. le Président. Je déclare la séance ouverte.

COMMUNICATIONS***Banc du gouvernement***

M. le Président. Mesdames et Messieurs les conseillers, en votre nom à tous, je tiens à saluer M. l'Ambassadeur délégué à l'environnement, M. Jean-Pierre Thébault, qui nous fait l'amitié d'être présent, en prévision de ce rendez-vous important de Rio + 20, à côté du Président Veyrier, Président de la section des affaires européennes et internationales.

Je voudrais également saluer Mme Catherine Larrieu, chef de la délégation au développement durable.

(Applaudissements)

Tribune

M. le Président. Mes Chers collègues, je voudrais, en votre nom à tous, saluer ceux qui sont en tribune, et plus particulièrement deux classes de terminale du lycée Saint-Paul de Lens emmenés par Mme Marion Dimpre, que je salue.

Je souhaite que ces élèves puissent profiter de cette leçon d'éducation civique vivante.

(Applaudissements)

Jeux Olympiques de Londres 2012

M. le Président. J'aimerais aussi, en votre nom à tous, me réjouir de l'honneur qui est fait à l'une de nos collègues, membre du Conseil économique, social et environnemental, qui, malheureusement, ne peut pas être présente parmi nous cet après-midi, mais nous aurons l'occasion de la féliciter publiquement en sa présence.

Mme Laura Flessel a été désignée comme porte-drapeau de la France pour les prochains Jeux olympiques de Londres.

(Applaudissements)

M. le Président. Elle honore notre Conseil économique, social et environnemental. Nous partageons sa fierté et sa joie.

(Applaudissements)

Procédures de vote

M. le Président. Le Bureau de ce matin a très clairement pris position sur la clarification des votes. Vous savez que, notamment à la demande de M. Le Clézio, les choses sont aujourd'hui précisées : les votants sont ceux qui introduisent leur badge dans les appareils ; ils seront inscrits en tant que votants.

Concernant l'affichage des résultats, trois colonnes apparaîtront : les pour, les contre et les abstentions. Pour l'adoption d'un avis, seuls les pour et les contre seront pris en compte. Si un avis recueille plus de votes favorables que de votes défavorables, il est adopté. Nous pourrions donc constater tout à l'heure, sur l'informatique, le résultat concret de cette clarification.

Manifestations

M. le Président. Il a été demandé aux groupes des artisans, à Jean Lardin, que je remercie, et de l'agriculture, à Jean-Michel Lemétayer, de bien vouloir mettre sur pied pour notre séance du mercredi 11 juillet, un buffet des régions réunissant le personnel et les conseillers et permettant à chacun d'entre vous de mettre en avant les produits de sa région.

Nous avons aussi le souci - avec Jean-Michel Lemétayer - de voir comment nous pouvons prendre en compte ceux qui sont en situation de précarité en organisant, vers Noël, un banquet de la solidarité pour montrer qu'une Institution de la République n'est pas refermée sur ses privilèges, mais au contraire ouverte. Cela permettant une contribution entre une population qui, quelquefois, jette ce qu'elle estime superflu alors que, pour d'autres, il s'agit de biens essentiels.

Évènementiel

M. le Président. Mes Chers collègues, un certain nombre d'évènements seront organisés prochainement au sein du Palais d'Iéna.

Le 23 mai, une réunion par la Fédération hospitalière de France.

Le 24 mai, une conférence de presse en présence de M. Dennis Meadows, auteur de l'ouvrage *Les limites à la croissance* et qui propose d'organiser un avenir économique, politique et social, et surtout, mental, à un moment où la croissance économique est infléchie.

Le 29 mai, une conférence sur l'accompagnement au plus près possible des familles par le Centre français de protection de l'enfance.

Le 30 mai, les Conseils de la jeunesse et de la citoyenneté de la Mairie de Paris autour du film intitulé « L'exercice de l'État ».

Le 31 mai, un colloque sur *Les seniors entrepreneurs et le vieillissement actif*.

Le 1^{er} juin, notamment à la demande de la CFE/CGC, *La Journée des voisins au travail*.

Le 4 juin, la cérémonie de remise de prix de l'Institut français du design.

Du 4 au 8 juin, une séance d'enchères publiques par la société Pierre Bergé.

Le 5 juin, une séance exceptionnelle du réseau d'entrepreneurs d'avenir.

Le 6 juin, par Ethikonsulting, un colloque sur *Manager autrement*.

Le 7 juin, une séance publique pour l'Institut des hautes études pour la science et la technologie.

Saisines

M. le Président. Après avoir entendu Anne-Marie Ducroux, Présidente de la section de l'environnement, et Jean-Louis Schilansky, Président de la section des activités économiques, sur la complémentarité entre la saisine de la section des affaires économiques sur *L'efficacité énergétique* et celle de l'environnement sur *La transition énergétique*, après avoir aussi entendu les quatre rapporteurs, le Bureau a émis un avis favorable pour confier à la section de l'environnement la préparation d'un projet d'avis sur *La transition énergétique 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer*.

Le Bureau a également donné son accord à un projet de saisine - sur un concept récent - proposé par Mme Ducroux et le rapporteur potentiel, M. Minder, sur *Les inégalités environnementales et sociétales, identifier les urgences et créer les dynamiques*. Le Bureau demande d'ailleurs aux membres de la section de bien vouloir préciser dans son titre, comme aussi dans son organisation, les moyens de lever toutes les ambiguïtés qu'il pourrait y avoir avec les champs de compétences des autres sections.

Mme Crosemarie. Je souhaiterais avoir une précision. La saisine présentée ce matin au bureau, déposée par la CGT, est intitulée *Inégalités environnementales et inégalités sociales*. Or, j'ai entendu *inégalités sociétales*. Si tel était le cas, il faudrait à nouveau un débat au sein de la section de l'environnement, car cette dernière a bien débattu de *inégalités environnementales et inégalités sociales*. Ce projet a déjà fait l'objet de trois lectures au sein de la section de l'environnement. Je pense que, après l'audition de la Présidente de la section et du rapporteur potentiel, par le Bureau, le problème a été totalement éclairci. Je vous remercie de la précision que vous voudrez bien apporter.

M. le Président. Merci. J'ai lu la note. Effectivement, il est écrit « sociétales », mais de mémoire c'est « sociales ». C'est vous qui avez raison il faut lire *Inégalités environnementales et inégalités sociales*, d'autant que le rapporteur a lui même indiqué qu'il n'y avait pas de statistiques en la matière et qu'il voulait justement revisiter les outils statistiques pour voir comment les inégalités sociales et environnementales se cumulaient. Le Bureau a indiqué que, s'il devait y avoir des impacts sur les champs de compétences d'autres sections, il faudrait y être attentif.

Communications diverses

M. le Président. Nous avons distribué aux Présidents de groupe la note sur la stratégie ; elle fera l'objet d'un débat que j'aurai avec ces derniers, le 19 juin.

Enfin, nous avons aussi fait part de la volonté qu'avait l'Institut des hautes études de protection sociale de pouvoir reprendre un auditeur en son sein ; cette demande a été transmise à chaque Président de groupe pour éventuellement l'étudier avec vous.

M. le Président. J'ai le plaisir de souhaiter en votre nom à tous un excellent anniversaire à Marie Trellu-Kane, membre du groupe des étudiants et mouvements de la jeunesse, qui fête aujourd'hui ses 20 ans. Nous en sommes ravis.

RIO + 20 : UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE

M. le Président. Nous avons à débattre aujourd'hui d'un projet d'avis sur *Rio + 20, un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète*, présenté par Françoise Vilain, rapporteure au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par Yves Veyrier.

Je vous signale une initiative qui sera le prolongement de l'événement important du Rio + 20 : nous avons acté que, chaque jour, du 18 au 22 juin, de 18 heures à 20 heures, au Conseil économique, social et environnemental, il y aura, à partir d'un enregistrement réalisé sur le pavillon France Rio + 20, une émission quotidienne de 90 minutes sur le plateau d'Acteurs publics, qui fera le point en direct sur l'avancée des négociations de Rio + 20, avec des commentaires accompagnés d'une revue de presse, les réactions des invités et des personnalités.

Si vous êtes, à titres divers, intéressés pour participer, je vous invite à commenter les évolutions de cette négociation internationale, nous en faire part car nous serons le seul lieu d'expression et de rendu de l'avancée des négociations de Rio + 20.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Je demande à Mme Vilain, rapporteure, de bien vouloir nous présenter ce projet d'avis. Je vous rappelle que nous avons donné notre accord - et nous en sommes ravis - pour que Mme Vilain fasse partie de la délégation gouvernementale et assiste aux débats souhaités par les Brésiliens afin de favoriser la représentation de la société civile.

Madame Vilain, je vous donne la parole.

Mme Vilain, rapporteure. Merci, Monsieur le Président. Avant toute chose, pour que les choses soient bien claires, une dépêche est parue ce matin à l'AFP. Cette Agence n'a pas respecté l'embargo qui lui avait été demandé par les services du Conseil économique, social et environnemental, mais en aucun cas je n'ai été sollicitée, ni par les journalistes de l'AFP, ni par aucun journaliste, avant la conférence de presse qui a eu lieu tout à l'heure, à midi.

Ce point étant mis au clair, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Excellence, Monsieur le Président de la section des affaires européennes et internationales, mes Chers collègues, Mesdames, Messieurs, Jacques Chirac disait au sommet de Johannesburg : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* ». Dix ans après, la maison brûle toujours et nous regardons toujours ailleurs.

À quelques semaines de cette grande conférence mondiale sur l'avenir de la planète, il était important que notre conseil apporte sa contribution en se faisant l'écho des réflexions et des préoccupations de la société civile française. C'est dans cet esprit que la section des affaires européennes et internationales qui, d'ailleurs, a beaucoup regretté que le gouvernement ne nous saisisse pas de cette question, s'est elle-même autosaisie et vous propose aujourd'hui un projet d'avis dont les préconisations se situent dans la droite ligne de deux avis précédemment rendus : l'un à l'occasion de la présidence française du G20, par Bernard Guirkinger et Guy Vasseur, l'autre à l'occasion de la conférence sur les négociations climatiques internationales, porté par Céline Mesquida, à Durban.

En effet, la conférence qui se tiendra le mois prochain, à Rio - Rio + 20 - a deux grands objectifs à son ordre du jour, qui ne sont pas sans lien avec ceux que nous avons traités dans les avis précédents que j'ai cités : l'économie verte et l'éradication de la pauvreté d'une part ; la gouvernance mondiale d'autre part. Deux sujets qui sont au cœur des travaux de notre assemblée (*cf. diaporama publié en annexe*).

Rio + 20 sera le cinquième sommet de la terre organisé depuis 1972 par les Nations Unies. Son objectif est de définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial. Si le sommet de 1992 avait déjà marqué une étape importante en consacrant, d'une part la notion de développement durable pour la première fois, et d'autre part en affirmant la nécessité d'associer la société civile au plus proche des citoyens à toutes ces problématiques, nous pensons que le sommet de Rio 2012 devrait être un événement de plus grande envergure encore.

D'abord, il va probablement s'agir d'un des plus grands rassemblements connus à ce jour. Il se tiendra du 22 au 24 juin, immédiatement après le G 20 prévu du 18 au 20 juin au Mexique. Ce n'est pas un hasard de calendrier. Les chefs d'État ont voulu que cette proximité géographique - Mexique/Brésil - et calendaire leur permette de participer à cette manifestation. D'ailleurs, le Président François Hollande a fait savoir aux autorités brésiliennes qu'il serait présent à Rio. Ce sont plus de 170 chefs d'État et de gouvernement qui sont attendus à Rio à cette période.

De plus, la puissance invitante, le Brésil, veut faire de cet événement un événement majeur, pour au moins trois raisons. En premier lieu, le Brésil veut affirmer son positionnement de grande puissance économique dans le monde. D'ailleurs, Rio + 20 sera le premier événement d'un ensemble d'autres événements de dimension planétaire. En 2013, ce seront les journées mondiales de la jeunesse pour lesquelles plus de quatre millions de jeunes sont attendus. En 2014, ce sera la Coupe du monde de football. En 2016, ce sera l'organisation des Jeux olympiques.

En second lieu, le Brésil souhaite asseoir son *leadership* sur le monde et sur ces questions auxquelles il est lui-même confronté de développement durable, de l'éradication de la pauvreté et qu'il souhaite participer à l'émergence de nouvelles solutions économes en consommation de ressources naturelles.

Enfin, le Brésil veut faire de ce rendez-vous une démonstration vivante de sa capacité à faire participer la société civile aux débats. Ce sont plus de 50 000 personnes attendues à Rio. Je serai juste une petite personne parmi 50 000 personnes ! Seront organisés, du 16 au 19 juin, juste avant le sommet, entre négociations et débats, ce que l'on appelle les *sandwich-days*.

Si la prise de conscience des dangers qui menacent la planète est donc réelle - encore que nous avons vu que ces sujets étaient fort peu évoqués pendant cette récente campagne électorale - si elle progresse, les résultats sont néanmoins bien loin des ambitions.

Quels constats pouvons-nous porter aujourd'hui, après les différents sommets que je viens de citer ?

Tout d'abord, à l'aune des données statistiques particulièrement inquiétantes que nous possédons, c'est bien la question de l'avenir de notre planète qui est posée. Quelques chiffres significatifs :

- 43 % de la population active mondiale vit aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour ;
- 16 % de la population souffre toujours de la faim ;
- le nombre de chômeurs dans le monde atteint 200 millions ;
- 5,5 milliards, ou presque, d'individus ne bénéficient d'aucune couverture sociale, soit 75 % de la population de la planète.

Dans le même temps, ces chiffres ne sauraient masquer les progrès qui ont pu être enregistrés dans les pays développés et dans les pays en voie de développement, qu'il s'agisse de la santé - par exemple, l'allongement de la durée de vie, de l'éducation, voire de la sortie de la pauvreté dans certaines régions.

Reste que l'ampleur du chemin à parcourir pour redonner un contenu aux notions de développement durable est considérable et indispensable au maintien de la paix dans le monde.

Parallèlement, nous disposons de rapports scientifiques fondés indiquant clairement que nous sommes face à une situation où deux courbes décrivent potentiellement une impasse.

D'abord, une évolution démographique considérable. Nous étions six milliards en 2000, nous sommes sept milliards aujourd'hui et nous serons neuf milliards en 2050.

Deuxièmement, une courbe qui traduit l'épuisement des ressources naturelles certes à des rythmes différents, mais avérés.

Deuxième constat, si vingt ans après le sommet de la Terre à Rio le paysage juridique et institutionnel témoigne de la prise de conscience des enjeux environnementaux au niveau mondial, le système de gouvernance mis en place progressivement est inadapté à la globalité et à l'interdépendance des nouveaux défis.

De multiples accords sur l'environnement, qu'on appelle les AME, tentent d'apporter une réponse à de nombreux problèmes écologiques. Par exemple, la préservation de la couche d'ozone, la maîtrise de la déforestation, la protection des espaces de faune et de flore, la gestion des ressources en eau. Mais en fait, si on compte, on a plus de cinq cents textes qui n'ont entre eux au fond, ni hiérarchie ni beaucoup de cohérence.

Paradoxalement, près de 70 % de nos océans ne bénéficient d'aucune protection juridique.

À la fois, un nombre de textes considérables avec des choses concrètes et, de l'autre, des trous énormes.

De même, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNU), créé en 1992, n'a pas été en mesure de remplir la tâche de coordination qui lui avait été confié et son influence politique est restée faible.

Troisième constat, plus positif, en 1992, Rio avait ouvert la voie à une reconnaissance de la place et du rôle des sociétés civiles. Tous ceux qui ont participé à Rio sont revenus enthousiasmés par cette participation active de la société civile. C'était la première fois. À cette occasion, nous avons établi une liste de neuf catégories appelées à faire des propositions. Ce sont les neuf groupes majeurs : les entreprises et l'industrie, les syndicats, les agriculteurs, les femmes, les jeunes et les enfants, les ONG, les autorités locales, les communautés scientifiques et les populations autochtones.

Pour Rio+20, les instances onusiennes et brésiliennes ont clairement manifesté leur ambition d'ériger des espaces de débat au bénéfice des composantes des sociétés civiles et de favoriser ainsi leur participation. Ce sont les *sandwichs days*.

La France et l'Europe ont su se saisir de ces opportunités d'expression. Je ne citerai que les déclarations du Club Rio+20, du collectif Rio+20, des collectivités, l'avis du Comité économique et social européen et d'autres encore. Même si l'on peut regretter la faible participation de certains groupes, comme les femmes ou la jeunesse - relais essentiel pour un changement de comportement en faveur du développement durable - et s'il conviendra d'évaluer dans quelles mesures les contributions des différents acteurs seront prises en compte, nous ne pouvons que nous féliciter de cette volonté affichée d'implication de la société civile.

Quelles sont les préconisations formulées et que nous vous proposons ? Elles s'articulent autour des trois constats et des trois thématiques évoqués.

Premièrement, nous considérons comme une priorité de tracer de nouvelles trajectoires de développement afin de réduire les grands déséquilibres mondiaux. Il nous faut accélérer la transition économique, sociale et environnementale vers des nouveaux modes de production et de consommation.

Il existe dans un certain nombre de secteurs clés, un réel potentiel de développement d'emplois lié à la modification de nos modes de production et de consommation aussi bien dans les pays développés qu'en voie de développement et tant dans les domaines de l'énergie, des transports, du logement ou de l'agriculture.

Le Conseil économique, social et environnemental encourage au niveau international tous ces projets propices à la reprise de l'activité économique, à l'innovation, à la création d'emplois nouveaux, intégrant la préservation de l'environnement et l'inclusion de la dimension sociale. Il souligne la nécessité d'un accompagnement de cette transition tant dans le temps qu'en plaçant la formation de tous les acteurs au cœur de ces enjeux.

L'éradication de la pauvreté est l'un des sujets mis sur la table de Rio+20. Certes depuis vingt ans un certain nombre de pays ont connu de notables progrès économiques avec l'émergence de nouvelles puissances économiques, dont le Brésil, mais cela ne saurait voiler une réalité souvent plus contrastée, les écarts de richesse entre nations, même à l'intérieur des nations s'étant accrues sensiblement.

Le CESE, comme dans son avis sur le G20, souhaite mettre l'accent sur l'importance de la sécurité alimentaire avec la consolidation du secteur agricole, notamment de l'agriculture vivrière, mais aussi sur la nécessaire accélération de la construction des infrastructures dans les secteurs de l'eau, des transports et du stockage de produits alimentaires.

Il est essentiel que les chefs d'État et de gouvernement réaffirment tant leurs engagements en matière d'aide publique au développement - en particulier l'objectif de 0,7 % du RNB dont nous sommes loin encore - que leur volonté de trouver des sources de financements innovants comme la taxe sur les transactions financières.

Reste que ces nouvelles trajectoires de développement ne pourront se faire sans l'instauration d'un socle de protection sociale et le CESE appuie la position affichée par les autorités françaises en faveur d'une recommandation du socle de protection sociale sans lequel il ne peut y avoir d'équité entre les nations.

Le second point de nos recommandations concerne la gouvernance mondiale. La conférence de Rio+20 devra être le lieu d'expression d'une volonté forte en faveur d'un cadre institutionnel plus efficace pour l'environnement et le développement durable et c'est autour de trois axes complémentaires et indissociables que les avancées devront s'articuler.

Fidèle à sa position déjà affirmée, le CESE soutient la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME). Vous en avez déjà entendu parler.

Mais une OME comme agence spécialisée de l'ONU ouverte à la société civile et investie de missions importantes ! Par exemple :

- l'adoption d'une réglementation environnementale sur la base des accords existants ;
- la prévention des atteintes à l'environnement et le suivi des engagements ;
- le renforcement de l'expertise scientifique par la constitution de bases de données accessibles, crédibles et reconnues par tous.

Transversal par nature, le développement durable pose des questions qui ne pourront pas être résolues par la seule création d'une OME. Au-delà ce sont des changements plus profonds dans la gouvernance mondiale qui s'imposent. Il faut davantage de décloisonnement, d'intégration dans le fonctionnement des institutions internationales et un meilleur équilibre entre elles, notamment en revalorisant - face à l'OMC et au FMI, aux organisations du commerce et aux organisations financières - le rôle de l'OIT, de l'OMS et de la FAO.

Enfin, il nous paraît indispensable que sur le modèle des Objectifs du Millénaire, une série d'objectifs à dix ou vingt ans, pour la préservation de la planète et le développement durable, soit définie à Rio et qu'une feuille de route ambitieuse pour une transition économique, sociale et environnementale soit adoptée.

Cela suppose de définir au préalable, au-delà du PIB, de nouveaux indicateurs environnementaux et de développement durable. Ces indicateurs pourraient nourrir les travaux d'un Conseil permanent du développement durable institué en lieu et place de l'actuelle commission du développement durable, qui relèverait directement de l'assemblée générale des Nations Unies, dont les missions et les moyens seraient réévalués.

Cette évolution institutionnelle n'est d'ailleurs pas exclusive à plus long terme d'une réforme plus profonde du Conseil économique et social des Nations Unies.

Enfin, nos préconisations cherchent à renforcer les mécanismes de participation des acteurs de la société civile. Le sommet de 1992 affirmait, dans son principe 10, la nécessité d'associer les différentes composantes de la société civile. Il a ainsi ouvert la voie et - depuis l'essor des technologies de l'information, en démultipliant à tous les niveaux les interconnexions entre les individus - nous pousse à aller plus loin.

Le Conseil économique, social et environnemental suggère que soit donné toute sa portée au droit à l'expression, à l'accès aux documents, voire que soit institué un droit à la proposition d'amendements au cours des négociations et des débats.

Nous estimons qu'en la matière, la France et l'Europe peuvent jouer à Rio un rôle d'entraînement compte tenu des expériences du Grenelle de l'environnement et de la gouvernance à cinq pour la France, de la convention d'Aarhus pour l'Europe.

Plus fondamentalement encore, le passage à une économie moins consommatrice de ressources naturelles ne se fera pas sans les entreprises ni leurs salariés.

Nous souhaitons donc que la conférence de Rio +20 marque une nouvelle étape dans l'institutionnalisation de la participation des partenaires sociaux à la définition de stratégies mondiales de développement durable.

Les entreprises peuvent jouer un rôle moteur dans la transition vers une économie verte et inclusive. Beaucoup le font déjà. Cette responsabilité des entreprises dans l'application concrète des principes de développement durable justifie qu'elles soient étroitement impliquées dans l'identification des mesures à prendre, notamment en matière d'innovation, de recherche, de protection de la propriété intellectuelle ou de la promotion des investissements.

Par ailleurs, s'agissant des entreprises multinationales, notre assemblée rappelle son attachement à la déclaration du principe tripartite de l'OIT, ainsi qu'aux principes directeurs de l'OCDE et à la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises.

Tout comme nous souhaitons insister sur la nécessaire implication des collectivités territoriales en faveur du développement durable dans les territoires, et notamment les villes, et tirer toutes les leçons de la place qu'elles occupent au plus près des citoyens, au croisement des dimensions économiques, sociales et environnementales.

Nous attirons toutefois l'attention sur les besoins de plus grande cohérence estimant que Rio +20 doit dessiner un cadre propice à une meilleure articulation entre les échelons territoriaux, nationaux et globaux.

Enfin, on ne peut éluder ici la contribution utile que peuvent apporter les Conseils économiques et sociaux nationaux, dont la diversité des composantes est un atout pour une approche intégrée des défis posés par le développement durable.

Dans le contexte des futures grandes négociations internationales, il serait souhaitable, pour donner plus de visibilité et du poids aux positions affichées et défendues par l'Union européenne, de renforcer les liens de travail entre les CES et les institutions européennes, notamment avec l'Observatoire du développement durable mis en place par le Comité économique et social européen.

En conclusion, le Conseil économique, social et environnemental salue l'action des sociétés civiles qui, depuis 1992, ont contribué de façon très active à faire naître la prise de conscience, aujourd'hui partagée par la plupart des nations, de la nécessité d'un développement innovant, inclusif et respectueux de l'environnement. C'est parce que la pensée a avancé sur ces sujets que l'action aujourd'hui est possible.

Même si le contexte de crise que nous connaissons actuellement et qui frappe la planète toute entière ne favorise probablement pas l'éclosion de grands élans de générosité entre les États, le CESE souhaite que la conférence de Rio + 20 affiche la volonté d'une action coordonnée au niveau mondial et soit le théâtre de l'ouverture de nouvelles pistes d'actions, concrètes et durables, capables de contribuer efficacement à la naissance d'un monde plus juste et plus solidaire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Madame la rapporteure. Je vais maintenant ouvrir la discussion générale.

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. La discussion générale est ouverte.

La parole est à M. Andreck, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - M. Andreck

M. Andreck. Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Chers collègues. Dans un mois, la conférence des Nations Unies sur le développement durable se réunira à Rio vingt ans après le sommet de la terre, qui avait consacré la notion de développement durable.

Vingt ans après, où en sommes-nous et vers quel avenir allons-nous ?

La transition vers un système plus durable est désormais un impératif reconnu, qui doit viser des objectifs en termes de création d'emplois, de protection de l'environnement et de réduction des inégalités.

Comme le souligne le projet d'avis, la question du développement et de la cohésion sociale, notamment des pays pauvres et des pays les moins avancés, pour une croissance mondiale plus soutenable et plus juste demeure centrale.

À ce titre, la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement reste une priorité.

Pour le groupe de la mutualité, la construction d'un socle de protection sociale, dans la diversité des solutions adoptées par chaque pays, constitue un levier essentiel pour accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, qui, malgré des progrès substantiels, laisse encore de côté les plus vulnérables.

Un soutien à l'initiative de socle universel de protection sociale de l'ensemble de la société civile, et particulièrement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, semble à ce titre essentiel.

Le groupe de la mutualité se félicite que le projet d'avis reconnaisse plus spécifiquement aux acteurs de l'économie sociale un rôle à jouer pour mobiliser les citoyens sur ces questions, dont la réussite passe par un effort de sensibilisation, d'éducation et de diffusion pour une transition vers un nouveau modèle de développement.

Une des questions centrales pour Rio +20 sera aussi de savoir comment la construction d'une économie verte, notion qui comme le souligne le projet d'avis suscite des interprétations diverses, pourra contribuer à des progrès durables vers l'éradication de la pauvreté et les autres objectifs de développement social.

Enfin, le groupe de la mutualité insiste sur la nécessaire implication de la société civile qui passe par les renforcements des mécanismes de participation de ces acteurs.

La création d'une Organisation mondiale de l'environnement, comme agence spécialisée de l'ONU, selon un mode renouvelé de gouvernance devra ainsi acter la participation des composantes de la société civile à ses décisions et à leur mise en œuvre.

Le groupe de la mutualité votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est Mme Sassano, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Sassano

Mme Sassano. Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Chers collègues, pour le groupe de l'artisanat, il était indispensable que le Conseil économique, social et environnemental apporte sa contribution à la préparation de la conférence Rio + 20. Il nous paraît important que le Conseil participe à donner de la visibilité aux enjeux de ce sommet, dans un contexte où la crise économique et financière peut conduire à reléguer au second rang la prise d'engagements internationaux.

Nous tenons à féliciter la rapporteure d'avoir su montrer de façon claire et pédagogique les grands axes sur lesquels nous souhaitons que les États se mobilisent et renouvellent ainsi leur engagement en faveur du développement durable pour les vingt prochaines années.

Nous remercions par ailleurs l'administration de la section pour son travail.

Sur l'enjeu de l'économie verte, nous faisons nôtres les propositions du projet d'avis d'accélérer la transition économique, sociale et environnementale, afin d'atteindre une croissance mondiale plus soutenue et plus équilibrée.

Alors que déjà les capacités de renouvellement des ressources de la planète sont en péril et que les dérèglements climatiques ont des impacts économiques et sociaux dramatiques, en particulier pour les pays les plus pauvres, la perspective d'une explosion démographique à l'horizon 2050 rend plus que jamais nécessaire une responsabilisation de tous les pays.

Dans ce contexte, nous souhaitons que soit fixée une feuille de route ambitieuse pour aller vers une économie durable et que soient adoptés des indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés.

Cette transition vers une économie plus verte est porteuse d'emplois. Mais elle exige surtout une mobilisation forte en faveur de l'adaptation des compétences et des savoir-faire à travers la formation initiale et continue.

À cet égard, doit être souligné le rôle des organisations professionnelles et des structures d'accompagnement qui encouragent les entreprises à améliorer leurs connaissances et leurs pratiques autour d'une dimension durable.

Nous ne pouvons qu'appuyer le projet d'avis lorsqu'il souligne que les entreprises qui ont une responsabilité dans la déclinaison concrète de concepts de développement durable doivent être davantage impliquées dans l'identification des mesures à prendre, de sorte que celles-ci soient adaptées à la réalité des petites entreprises.

Nous partageons aussi le souci d'une meilleure intégration de la société civile à l'élaboration des politiques. C'est un moyen de favoriser l'appropriation des enjeux et d'associer tous les acteurs autour d'une nécessaire révision des modes de production et de consommation.

Pour relever le défi de la mobilisation des pays en faveur du développement durable, il sera également indispensable de revoir la gouvernance mondiale, afin qu'elle soit plus équilibrée entre les trois piliers, économique, social et environnemental, en parfaite cohérence avec les organisations internationales déjà existantes.

Nous voterons ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Roubaud, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - M. Roubaud

M. Roubaud. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Chère Françoise, Mesdames et Messieurs les conseillers, le sujet qui nous est présenté aujourd'hui a une réelle vocation à être débattu dans cette enceinte.

Tout d'abord, alors qu'une des volontés affichées par cette conférence est de mieux prendre en compte la voix de la société civile lors du Rio + 20, le CESE devait se rendre audible sur le sujet. C'est aujourd'hui le cas.

Ensuite car les objectifs de Rio + 20 rassemblés autour du développement durable et plus particulièrement de l'économie verte et de l'éradication de la pauvreté nous concernent tous. Ils peuvent engendrer des attentes ou des inquiétudes, mais leur réalisation ou non aura un impact sur nos modes de vie futurs.

Cette conférence a pour objectif de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler, tout en revenant sur le cadre institutionnel du développement durable. Il est indéniable que nous devons collectivement progresser sur ces sujets.

Le projet d'avis qui nous est présenté aujourd'hui permet d'appréhender les enjeux de cette conférence. La rapporteure a parfaitement su, au travers de ses préconisations, tracer les orientations que nous devons prendre.

Je souhaiterais aller au-delà de ce projet d'avis pour réaffirmer le rôle que les entreprises jouent en matière de développement durable dans toutes ses composantes.

Les chefs d'entreprise sont constamment confrontés à ces questions. Elles sont souvent au cœur de leurs préoccupations et de leur stratégie. Comme le note très justement la rapporteure, les entreprises peuvent jouer un rôle pivot dans une croissance intelligente, durable, fondée sur une économie plus efficace et plus compétitive dans l'utilisation des ressources. C'est à elles et à leurs salariés qu'il revient de mettre en pratique un modèle de production et de consommation supportable pour les ressources de la planète, en faisant face avec pragmatisme à des paramètres complexes et à des situations objectivement diverses.

Cette responsabilité première dans l'application concrète des principes du développement durable justifie donc que les entreprises soient étroitement impliquées dans l'identification des mesures à prendre. Comme le démontre leur implication dans les travaux nationaux et internationaux, elles sont présentes.

À cet égard, il faut noter que c'est la première fois en France que toute la société civile (réseaux d'entreprises, collectivités, associations...) a été étroitement associée à la préparation d'une telle conférence. Cela est extrêmement important car il doit aujourd'hui exister une véritable stratégie concertée, notamment publique - impliquant l'ensemble des acteurs, dont les entreprises et les territoires - de verdissement de l'économie afin de favoriser une transition économique, sociale et environnementale soutenable pour tous.

Inciter à l'intégration du développement durable dans les petites structures publiques ou privées en développant l'information, la formation, l'accompagnement et la mise en réseau, participerait à la réussite de Rio + 20. Il est nécessaire de souligner l'importance de la formation continue des chefs d'entreprise et des salariés aux questions d'environnement et de développement durable. La conversion des emplois actuels est un véritable levier à exploiter ; nous ne pourrions pas en faire l'économie.

Vous l'avez compris, Chers amis, le groupe des entreprises votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Dupuis, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - Mme Dupuis

Mme Dupuis. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, Madame et Messieurs, Madame la rapporteure ; Mme la rapporteure a souhaité modifier le titre de la saisine et préciser que Rio + 20 constituait un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète. C'est plus qu'un rendez-vous, c'est un impératif de réussite.

Pour l'UNSA, les luttes contre la pauvreté, la famine, les pandémies et plus généralement le développement des pays pauvres sont une priorité. Seuls des avancées significatives dans ce domaine rendront crédible le discours encore très occidental du développement durable. Elle suit donc Mme la rapporteure lorsqu'elle précise que cela conduit à réaffirmer, comme fil conducteur de l'action de la communauté internationale, son attachement aux Objectifs du millénaire pour le développement, complétés d'indicateurs de développement durable et d'instruments d'évaluation.

Des trois axes fixés pour les travaux sur Rio + 20 (l'enjeu d'une meilleure cohérence de l'action des institutions internationales et des gouvernements, la consolidation des coopérations et des partenariats internationaux et une gouvernance repensée), le projet d'avis s'attarde beaucoup sur la gouvernance tout en indiquant que force est de constater que l'action rencontre vite des limites

faute de consensus politique et de réelle volonté de respecter, au sein de la communauté internationale, les engagements souscrits.

Pour certains, la croissance est toujours synonyme de réforme structurelle du marché du travail, de baisse des salaires, de précarité de l'emploi, de moins de protection sociale. La faiblesse de la protection sociale est d'ailleurs l'une des motivations des délocalisations. On ne peut ignorer les dysfonctionnements du modèle économique global fondé sur des modes de production et de consommation trop souvent incompatibles avec des ressources limitées, sur un partage inéquitable de la richesse, ainsi que sur une dérégulation financière qui engendre la spéculation et la concurrence, incitant au moins-disant social et environnemental.

C'est pourquoi l'UNSA appuie le projet d'avis dans sa recommandation d'impliquer davantage les entreprises sur les possibilités offertes par la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises et de développer la notation extra financière des entreprises afin d'encourager l'investissement responsable.

Globalement, l'UNSA rappelle son attachement à la déclaration de principe tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale ainsi qu'aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle réitère sa position en faveur du respect des normes sociales et environnementales dans les décisions des institutions commerciales et financières.

Pour l'UNSA, un changement de politique et une volonté politique sont indispensables. On ne peut pas passer cette réalité sous silence alors que les G8, G20 et autres sommets sur le climat se suivent sans beaucoup d'avancées. C'est pourquoi elle aurait apprécié d'y retrouver le mandat confié à l'OIT et l'objectif mondial d'au moins 50 % d'augmentation d'emplois verts et décents d'ici 2015.

La France et l'Union européenne ont à Rio un rôle actif déterminant et constructif à jouer en faveur de l'inscription plus solide dans la gouvernance mondiale des principes du développement durable.

La conférence devra marquer une nouvelle étape en institutionnalisant la participation des partenaires sociaux à la définition des stratégies mondiales de développement durable. L'UNSA s'interroge sur la création d'une Organisation mondiale de l'environnement, agence spécialisée de l'ONU, ainsi que d'un Conseil permanent du développement durable en lieu et place de l'actuelle Commission des Nations Unies. Cela ne peut se faire que si elles ne sont pas un rajout à celles déjà existantes et dont le périmètre et les missions ne semblent pas toujours bien définis.

La proposition judicieuse du projet d'avis de tirer toutes les conséquences des immenses potentialités ouvertes par des nouvelles technologies de la communication et de l'information ne doit pas faire oublier la fracture numérique encore très présente quel que soit le degré de développement des pays.

L'UNSA votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Cru-Montblanc, au nom du groupe de la CGT.

CGT - Mme Cru-Montblanc

Mme Cru-Montblanc. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Chers collègues, ce projet d'avis se situe dans la lignée de ceux rendus par la section des affaires européennes et internationales sur les enjeux du développement durable. L'angle choisi porte sur la gouvernance mondiale, la cohérence des actions des différentes institutions internationales et la participation de tous les acteurs à une gouvernance que nous devons repenser, reléguant de fait les 7 piliers de la négociation de Rio au second plan.

Si la CGT partage les recommandations en termes de gouvernance mondiale, notamment l'intégration de la société civile, instaurer une OME pour fédérer et consolider le *corpus* réglementaire sur le développement durable n'est pas une condition suffisante pour réussir ce que la conférence de Cancun qualifiait de « transition juste » de l'économie mondiale. Le projet d'avis le relève d'ailleurs.

Bien que notre assemblée en ait pointé l'importance dans l'avis portant sur la conférence de Durban, le caractère contraignant des réglementations du développement durable à l'instar des règles de l'OMC en est absent. Pour créer un réel triptyque OME, OIT, OMC, il est indispensable de doter la future OME de pouvoir de sanction ; la surveillance et le suivi des réglementations environnementales ne pouvant à eux seuls suffire.

Ne pas intégrer la dimension financière risque de ne pas rendre opérationnelle cette gouvernance ; un « quadripôle » serait souhaitable et doit être ambitionné intégrant sur des bases renouvelées les institutions financières internationales.

Pour la CGT, l'enjeu de la conférence de Rio n'est ni de tendre ni de se contenter d'un verdissement de l'économie où seuls certains secteurs seraient en pointe. Il faut repenser notre modèle économique comme le souligne le projet d'avis ; réussir la transition juste vers une économie décarbonnée nécessite de contraindre tous les acteurs de l'économie à être socialement et environnementalement responsables.

Le rôle des salariés dans les processus décisionnels n'est pas évoqué. Les seuls droits d'information et de participation ne peuvent suffire. La CGT regrette que la création de droits nouveaux d'intervention des salariés dans et hors l'entreprise ne soit pas évoquée. Même si la CGT pense que l'analyse des enjeux environnementaux aurait pu être approfondie, et que les préconisations ne vont pas suffisamment loin en termes de moyens à déployer pour réaliser la transition de l'économie, elle considère néanmoins que les recommandations vont dans le bon sens. C'est pourquoi nous voterons ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Charhon, au nom du groupe des associations

Associations - M. Charhon

M. Charhon. Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Monsieur l'Ambassadeur, Chers collègues, la Conférence de Rio + 20 sera un enjeu majeur pour notre avenir commun.

Je souhaite d'abord souligner la cohérence des travaux élaborés au sein de notre section des affaires européennes et internationales, du G20 à Durban, de Durban à Rio + 20 ; l'affirmation de revoir le modèle économique actuel peu soucieux de la préservation de l'environnement a toujours été une constante.

Nous ne pouvons plus produire et consommer en négligeant l'érosion des ressources naturelles et en niant l'urgence de remédier à l'inégalité du partage des richesses. À ce titre, la mise en lumière de l'économie sociale et solidaire paraît au groupe des associations particulièrement pertinente. C'est par le développement des valeurs et des pratiques, des actrices et des acteurs de l'économie sociale et solidaire que nous engagerons de manière pragmatique un changement de paradigme pour une économie fondée sur la solidarité.

Deux points construisant une doctrine partagée nous paraissent essentiels : la réforme de la gouvernance mondiale d'une part, l'implication de la société civile, d'autre part. Après le Sommet de la terre en 1992, la société civile a été un acteur majeur du suivi de l'évaluation des engagements pris. Malheureusement nombre d'entre eux n'ont pas été réalisés. Les associations et les fondations se mobilisent à nouveau aujourd'hui pour faire entendre leur voix à Rio ; elles demandent, comme c'est mentionné dans le projet d'avis, l'application effective de l'engagement des pays développés d'allouer au moins 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement. Cette APD devrait pouvoir prendre la forme de dons plutôt que de prêts quand c'est nécessaire.

Nous tenons à souligner les préconisations proposées par Madame la rapporteure s'agissant de l'enrichissement du principe 10 de la déclaration de Rio 92. Il s'agit de répondre aux exigences démocratiques nouvelles, conformément à un processus dit ascendant. Le groupe des associations est attaché à voir un rôle accru de la société civile en amont comme en aval de prise des décisions.

Enfin, la Conférence de Rio + 20 devra permettre des engagements clairs en termes de régulation, notamment en définissant à côté du PIB de nouveaux indicateurs de gestion de la planète et de représentation du bien-être économique et social.

La création d'une Organisation mondiale de l'environnement est également un déterminant essentiel pour une gouvernance efficace et responsable.

Le groupe des associations votera le projet d'avis en formulant le vœu que les parties prenantes à Rio + 20 parviennent à un accord autour d'une feuille de route 2012-2020 précisant les modalités de décision et les moyens à mettre en œuvre pour enclencher la transition écologique et sociale.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Millan, au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO - Mme Millan

Mme Millan. Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Chers collègues, pour FO, la notion de développement durable ne peut se concevoir qu'au service du progrès, progrès des droits de l'homme et progrès social et préservant l'environnement aujourd'hui et demain pour tous les êtres humains.

Or, malgré l'accroissement global des richesses mesurées par le PIB, force est de constater l'accroissement des inégalités, le maintien dans la pauvreté extrême et le non-respect des droits fondamentaux d'hommes et de femmes au travail dans de trop nombreux pays ; situation aggravée par la crise du système capitaliste. C'est pourquoi FO milite pour un changement de modèle économique à tous les niveaux, national et international, sans mésestimer l'échelon européen.

Aussi, le groupe FO soutient largement le projet d'avis qui est soumis à notre débat, à la fois pour son alerte sur la dégradation de la situation sociale et pour l'accent résolu en faveur d'une action urgente et déterminée des États dans le cadre des Nations Unies au service du progrès humain.

Ce faisant, c'est justement l'insuffisance de l'action conduite jusqu'alors et ses défaillances ou, pire encore, le constat que le modèle économique, libéral et financier continue de l'emporter sur des considérations sociales et environnementales qui sont mis en avant.

FO souligne à ce propos la cohérence avec les constats et les préconisations faites dans les avis précédemment adoptés concernant le G20 et les négociations climatiques à Durban.

À un moment où le débat reprend de plus belle entre austérité et croissance dans les pays industrialisés et particulièrement européens, FO considère que l'économie verte et inclusive telle que prônée par Rio + 20 ne peut être comprise que comme l'une des sources de croissance économique créatrice d'emploi et ne se limitant pas à inclure la dimension sociale et environnementale, mais en en faisant l'objectif premier de la redistribution des richesses et des investissements publics.

Donner la primauté aux droits sociaux tels que définis par l'OIT, aller rapidement vers l'accès pour tous et partout à l'eau potable, à l'alimentation saine, aux soins et à l'énergie notamment, définir de manière universelle des normes environnementales et en assurer la mise en œuvre et le respect effectif tant au niveau local et national qu'au niveau international, y compris en y soumettant les mécanismes des échanges commerciaux, monétaires et financiers

via la création d'une OME - Organisation mondiale de l'environnement - sont autant d'orientations que FO ne peut que soutenir.

Il est cependant deux points sur lesquels FO demeure réservée.

La mise en avant du concept de responsabilité sociale et environnementale ou sociétale des entreprises dans la mesure où celui-ci est souvent utilisé pour favoriser de pseudo-démarches volontaires au détriment de mécanismes contraignants et démocratiques. FO tient en particulier à mettre en garde contre l'idée de notation extra-financière des entreprises, qui sous-tend la privatisation du contrôle du comportement des entreprises et le risque évident de conflit d'intérêts très largement démontré dans le domaine financier.

Quant à la question de la participation de la société civile, FO tient à souligner son attachement à la liberté d'association, qui ne peut souffrir d'une mise en cause sous couvert d'évaluations systématiques de légitimité ou de représentativité que demande *a contrario* tout processus de participation.

Ces réserves exprimées, le groupe FO votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Merci, Monsieur le Président.

Le monde sera-t-il capable de modifier ses comportements avant que la catastrophe environnementale ou énergétique ne l'impose ? À cette question, des personnes auditionnées dans la section répondaient négativement en faisant un constat : beaucoup de pays sont favorables à un effort à condition que ce soit les autres qui le fassent !

Bien des États ont besoin de la croissance, d'autres ne veulent pas mettre en cause un développement nécessaire pour la population et la situation semble donc particulièrement défavorable à une démarche concertée et raisonnable concernant le développement.

Mais les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas. Le rendez-vous de Rio est donc à ce titre un moment très important pour progresser sur cette question. Quelques constats semblent de plus en plus partagés. La planète peut nourrir tous les hommes, mais un grand nombre d'êtres humains souffrent, et trop souvent, meurent de faim. Beaucoup de salariés, même dans les pays riches, s'épuisent au travail sans même avoir accès à une protection sociale minimum en matière de santé, de chômage ou de logement parce que le partage des richesses ne se fait pas de manière juste dans les pays et entre les pays.

La CFTC ne peut donc qu'approuver le projet d'avis lorsqu'il préconise une réduction des grands déséquilibres mondiaux, la lutte contre la grande pauvreté et l'instauration d'un socle de protection sociale minimum.

Celui-ci devrait être une norme impérative au même titre que les normes OMC. C'est ce que préconise la CFTC à travers son projet de traçabilité sociale et environnementale. Sans un minimum de justice à l'échelle mondiale, aucune paix économique ou militaire durable n'est possible. Il faut donc avancer dans ce sens.

Dans le même temps, les dégradations de l'environnement s'accroissent en termes d'émission de CO₂ et de polluants, pour ne citer que ceux-là.

La consommation d'énergie conduit à un dangereux pillage des ressources, en particulier des énergies fossiles. Le groupe de la CFTC partage totalement l'affirmation du projet d'avis quant à la nécessité de mobiliser des corps intermédiaires, et donc, d'impliquer la société civile organisée.

Aucune solution durable et efficace ne sera possible sans un changement des comportements de production et de consommation des populations. Cette évolution nécessite une adhésion des personnes, donc impossible sans implication de la société civile.

Les pistes d'évolution nécessaires de la consommation, qui s'inscrivent dans l'approche du développement durable, sont peu développées dans ce projet d'avis.

Le groupe de la CFTC approuve la proposition concernant la nécessité d'une gouvernance mondiale en créant une Organisation mondiale de l'environnement incluant les grandes composantes des sociétés, en particulier la société civile organisée.

La CFTC approuve donc le projet d'avis qu'elle votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Quarez, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - M. Quarez

M. Quarez. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Mesdames et Messieurs les conseillers, la multiplication des événements autour du sommet de Rio, le G20, l'assemblée générale de la Confédération internationale des syndicats, la Conférence alternative du sommet des peuples, les journées intermédiaires de la société civile organisée par le Brésil, démontrent la mobilisation de tous ces acteurs sur les enjeux du développement durable.

Cette mobilisation des États et de toutes les composantes de la société civile en faveur de la transition économique, sociale et environnementale de lutte contre la pauvreté doit se concrétiser à Rio par de réelles décisions politiques en faveur du développement durable au service du progrès humain.

Depuis le Sommet de la terre, qui a consacré la notion de développement durable en juin 1992, la prise de conscience de l'urgence de l'action a beaucoup mûri. Il est grand temps, aujourd'hui, de passer aux actes.

On peut toutefois regretter que le Conseil économique, social et environnemental n'ait pas réellement été associé à la préparation du processus de négociation bien en amont. De ce fait, le projet d'avis arrive peut-être un peu tard dans le processus actuel des pré-négociations.

Le projet d'avis pointe l'insuffisante application des accords et programmes relatifs à l'environnement et l'éparpillement des structures et différentes agences spécialisés de l'ONU, qui poursuivent chacune une logique propre sans réelle coordination. La CFDT partage ce constat.

Ainsi, il s'agit de se donner les moyens d'une réelle gouvernance du développement durable, gouvernance qui doit être partagée en permettant l'information et la participation de toutes les parties prenantes.

À ce titre, pour la CFDT, la création d'une agence spécialisée de l'ONU - une Organisation mondiale de l'environnement - est pertinente dès lors que son rôle est autant valorisé que celui des Organisations internationales commerciales et financières.

En effet, rien ne justifie la prééminence de l'OMC et du FMI face à l'OIT, l'OMS ou la future OME. Pour cela, le PIB doit être complété par des indicateurs sociaux et environnementaux afin de mesurer les vraies richesses d'un pays.

C'est également dans cet esprit que le projet d'avis propose de favoriser une plus grande intégration des dimensions sociales et environnementales dans l'activité des entreprises, notamment par le développement de la RSE et de la notation extra-financière.

Au niveau de l'emploi, l'avis s'inscrit résolument dans le développement d'une croissance intelligente, durable et inclusive, liée à la nécessaire modification de nos modes de production et de consommation favorisant de nouveaux gisements d'emplois décents et durables.

S'agissant de la lutte contre la pauvreté, il est indispensable qu'à Rio, des décisions fermes soient prises pour respecter l'engagement pris de porter à hauteur de 0,7 % du revenu national brut - notamment pour la France - l'aide publique au développement.

Enfin, la CFDT se félicite de la prise en compte du rôle décisif des collectivités locales au travers des politiques d'urbanisme durable.

La CFDT votera le projet d'avis. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Verdier, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - M. Verdier

M. Verdier. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, vingt ans après la première Conférence de Rio, alors que le monde traverse une crise multi économique, financière, sociale, écologique, la question de concilier l'activité humaine avec une perspective de développement durable demeure entière à résoudre, donc, quels choix à opérer ?

Quelles priorités établir pour replacer l'humain au cœur du développement, tout en assurant à ses descendants de bénéficier d'opportunités au moins qualitativement égales ? Le projet d'avis insiste sur la nécessité de donner une plus forte impulsion politique en faveur du développement durable que constitue l'objectif prioritaire de la Conférence de Rio. Notre groupe et les coopératives en général contribuent à cette recherche du développement durable, c'est-à-dire économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable.

D'ailleurs, l'ONU a programmé pour 2012 l'année internationale des coopératives, car le modèle entrepreneurial coopératif est un facteur de développement majeur, qui soutient la participation la plus complète possible des personnes dans le développement économique et social, autant dans les pays développés qu'en développement. « *Les coopératives contribuent à l'éradication de la pauvreté* » ; c'était ce que déclarait le Secrétaire général de l'ONU ; c'est pourquoi nous sommes convaincus que cette dimension du développement durable doit rester au cœur des orientations stratégiques des travaux de notre assemblée, dont le secrétaire général de l'ONU a fait l'une de ses grandes priorités.

Autre objectif de cette Conférence de Rio, la gouvernance du développement durable. Le projet d'avis insiste sur le renforcement de la participation des acteurs de la société civile. Face à la complexité des défis, aucun gouvernement, aucune organisation ne peut prétendre avoir une réponse globale satisfaisante aux défis actuels de la planète. La question des critères de représentativité des acteurs de la société civile que vous avez soulignée, Madame la rapporteure, doit effectivement être posée. La diversité de la représentation de la société civile, notamment celle des formes d'entreprendre, doit être assurée et naturellement les coopératives, à travers l'alliance coopérative internationale, y veillent.

Dans un monde en crise, rares sont les pistes qui font aujourd'hui l'unanimité. Rio 2012 arrive à point nommé, avec ses objectifs d'une économie plus sociale et plus verte. Avec les crises économiques que connaissent la majorité des superpuissances mondiales et à la recherche de solutions immédiates pour relancer leur économie, l'écart entre les défis du développement durable et son application sur le terrain pourrait s'aggraver. Ainsi, on constate que pour les questions climatiques, la vision entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement est très divergente. De même, la Chine et les États-Unis qui participent à plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre ne semblent pas prêts à prendre des engagements contraignants. En

revanche, ils ont fait le choix d'investir massivement dans les technologies vertes alors que l'Europe et la France restent largement à la traîne.

Profitons de Rio pour élaborer, en concertation avec nos partenaires européens, une stratégie ambitieuse et dynamique de croissance, créatrice d'emplois, en investissant dans les territoires et en stimulant l'innovation durable.

Le groupe de la coopération votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Riquier-Sauvage, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - Mme Riquier-Sauvage

Mme Riquier-Sauvage. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames, Messieurs les conseillers, Madame la rapporteure, le projet d'avis démontre que l'on attend beaucoup de ce rendez-vous international. En effet, Rio + 20 doit redonner de la perspective à la question clé de la gestion par le conseil des nations des biens publics nationaux. Vingt ans après l'événement qui a consacré la notion de développement durable, Rio + 20 est censé faire le bilan et initier un nouveau contrat entre pays développés et nations émergentes. Le diagnostic sur l'état de la planète est à peu près partagé, mais la discussion porte sur le fait de savoir qui va supporter l'effort.

La conférence de Rio doit relever un défi majeur : mobiliser les États et toutes les composantes des sociétés civiles, essentiellement autour de trois thèmes : l'économie, la gouvernance du développement durable, l'éradication de la pauvreté.

Il s'agit de gérer au mieux la transition vers une nouvelle forme d'économie. Nous devons revoir nos modes de production et de consommation pour répondre à la hausse de la démographie et parallèlement à l'épuisement des ressources naturelles.

Nous devons également mettre en œuvre des politiques incitatives en matière d'investissement, de formation et de reconversion, d'adaptation des compétences et des savoir-faire. On attend de Rio +20 qu'il fixe des objectifs ambitieux pour les vingt prochaines années. Les priorités sont connues : l'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire, les océans, les villes.

Le temps est venu d'exprimer une volonté politique forte en faveur d'un cadre institutionnel plus efficace pour l'environnement qui, jusqu'à présent, ne bénéficie pas d'une structure propre au même titre que le commerce avec l'OMC, la santé avec l'OMS. Il n'existe qu'un simple programme prenant des décisions sans en référer aux Nations Unies. La Commission sur le développement durable, quant à elle, créée après Rio, ne fonctionne pas. La question importante est donc de savoir quelle institution créer pour mettre en œuvre ce grand virage de la durabilité.

Le projet d'avis préconise de créer une Organisation mondiale de l'environnement. Une telle décision nous semble possible. À défaut, il s'agira d'en définir le chemin pour y parvenir. Cela ne doit pas exonérer les États, lors de la conférence, de répondre aux questions que posent l'articulation et la coordination au niveau mondial de l'ensemble de ces organismes et les moyens qui leur sont attribués.

Comme le souligne le projet d'avis, la redistribution des cartes sur l'échiquier mondial avec l'émergence des nouvelles puissances économiques est un fait majeur qui ne doit pas voiler une réalité plus contrastée. Le projet d'avis recommande à juste titre la mobilisation de tous en vue de réduire les inégalités, d'instaurer un socle minimum de protection sociale et de respecter la prise en compte des normes sociales et la notion de travail décent. La notion de développement durable est désormais acceptée par tous. L'on se rend compte, aujourd'hui, que la nature est un capital économique. Son entretien s'impose plus que jamais, afin de ne pas mettre en danger les générations futures. Il faut des indicateurs de richesse complémentaires au PIB, celui-ci étant de plus en plus contesté, mais comment comptabiliser la nature, l'intégrer dans un calcul de bilan ? Comment estimer les valeurs des services rendus par les écosystèmes ? La Conférence de Rio devrait permettre de faire progresser la réflexion sur les indicateurs de développement durable, au-delà du PIB.

Madame la rapporteure, vous nous avez convaincus de l'importance de ce rendez-vous international. Le groupe des professions libérales votera votre projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Couvert, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Couvert

Mme Couvert. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Mesdames et Messieurs, pour la CFE-CGC, mobiliser les États et la société civile en faveur d'engagements forts autour de la transition énergétique, sociale et environnementale, autour de la lutte contre la pauvreté et autour d'une gouvernance plus aboutie du développement durable est un objectif majeur de ce sommet Rio + 20. Pour la CFE-CGC, c'est également un enjeu fondamental de société mais, aussi, un acte responsable vis-à-vis des jeunes générations et des générations futures.

La CFE-CGC soutient la demande de création d'une Organisation mondiale de l'environnement qui serait une agence spécialisée de l'ONU. Nous attendons du sommet Rio + 20 que les mécanismes de participation des acteurs de la société civile soient clarifiés et renforcés.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Ledée, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Ledée

M. Ledée. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, le projet qui est soumis à notre approbation vient prolonger la réflexion que le Conseil économique, social et environnemental a conduite tout au long des derniers mois sur les grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre planète, à travers les avis sur le G 20 et la conférence de Durban.

La conférence de Rio, dite Rio + 20, qui se tiendra en juin 2012 au Brésil, constitue dans ce contexte un véritable défi que les États, dans leur ensemble, se doivent de relever.

Dans cette perspective, les préconisations figurant dans ce projet d'avis sont pertinentes et gagneraient à être intégrées en totalité dans les propositions que fera la délégation française lors des travaux de cette Conférence. Réduire les grands déséquilibres mondiaux, structurer la gouvernance mondiale autour des objectifs du développement durable, renforcer les mécanismes de participation des acteurs de la société civile, voilà des objectifs auxquels le groupe de l'Outre-mer ne peut que souscrire.

En effet, les décisions futures relatives à la gestion de l'environnement nous préoccupent tout particulièrement. Ainsi, dans les Caraïbes le réchauffement climatique est très préoccupant en raison des conséquences qu'il a sur la fréquence et la violence des ouragans dans la région. En Guyane, c'est la question de la gestion de la forêt qui reste primordiale pour les décideurs. Dans le Pacifique et l'océan Indien les attaques répétées contre la biodiversité et le milieu marin mobilisent quotidiennement les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale de ces régions.

Par ailleurs, l'absence de discussion lors de cette conférence sur la question de la gouvernance des océans nous semble préjudiciable alors même qu'ils représentent 70 % de la superficie du globe. Nous serons donc très attentifs aux travaux de cette conférence Rio+20. Au-delà des décisions arrêtées à Rio en juin prochain, se posera le problème de leur traduction dans les faits.

Il nous semble, au groupe de l'Outre-mer, que des dispositifs plus contraignants devraient parallèlement être mis en place pour que ces recommandations ne restent pas, une fois de plus, lettre morte. C'est un point sur lequel le projet d'avis ne nous semble pas insister suffisamment. Si rien n'est fait pour évaluer, contrôler partout dans le monde la mise en œuvre des décisions prises par les États lors de cette conférence, nous risquons de nous retrouver à nouveau dans vingt ans pour constater les dégâts.

En conclusion et en souhaitant nous aussi que cette Conférence permette des avancées significatives, le groupe de l'Outre-mer votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Trellu-Kane, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - Mme Trellu-Kane

Mme Trellu-Kane. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Madame la rapporteure, Mesdames et Messieurs, nous tenons tout d'abord à remercier le Président Veyrier pour son animation efficace, ainsi que les administrateurs de la section et la rapporteure Mme Vilain, d'avoir eu le souci, tout au long de ce travail, d'intégrer au mieux les propositions des différents groupes et membres de la section.

Comme le titre de notre projet d'avis l'indique, la manifestation qui dans quelques semaines viendra fêter les vingt ans de la conférence de 1992 sur l'environnement et le développement est un rendez-vous majeur pour l'avenir de notre planète. S'il y a vingt ans déjà la communauté internationale marquait sa prise de conscience des défis environnementaux auxquels elle devait faire face, force est de constater que vingt ans plus tard peu d'entre eux ont réellement été relevés.

Les enjeux de la conférence de juin 2012 sont donc énormes. Il s'agit aujourd'hui de prendre les mesures nécessaires au plan international pour préserver l'avenir même de notre planète, tout en veillant à soutenir le nécessaire développement des pays les moins avancés, dont la population vit encore aujourd'hui dans une situation inacceptable d'extrême pauvreté généralisée.

Aussi, notre groupe défend-il le choix posé par le projet d'avis présenté ce jour, de placer la lutte contre la pauvreté au rang des toutes premières priorités. Pour notre groupe, il est évident que ce défi ne pourra être relevé sans mettre fin à l'opacité financière au plan international et sans lutte efficace contre l'évasion fiscale. Rappelons en effet que chaque année ce sont cent vingt cinq milliards de dollars de recettes fiscales que les pays en développement perdent par les mécanismes bien connus d'évasion fiscale utilisés par les multinationales. Nous nous félicitons que le projet d'avis mentionne ce point, même s'il aurait pu être plus précis tant dans les constats que sur les recommandations sur ce point.

Par ailleurs, sous l'impulsion volontariste de la diplomatie brésilienne, la prochaine conférence des Nations Unies sur le développement durable sera le premier sommet international réellement et concrètement ouvert à la société civile. Si l'impact des contributions de cette dernière ne peut encore être mesuré, nous saluons le choix affiché dans le présent projet d'avis de reconnaître l'importance de mobiliser les acteurs de la société civile, car la transition vers une économie verte et équitable, reposant sur la transformation radicale de nos modes de production et de consommation, ne peut s'envisager sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile, au premier rang desquels les jeunes générations dont les comportements auront, de fait, un impact considérable sur l'efficacité des décisions prises.

Pourtant, beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que la société civile, de simple observateur, devienne un acteur de plein droit de ces échanges internationaux. Les jeunes font partie des neuf groupes que les Nations Unies ont considérés comme groupes majeurs. C'est un premier pas, il faut maintenant leur permettre de devenir des protagonistes actifs des processus décisionnels en permettant, par exemple, aux organisations de jeunesse du monde entier d'avoir accès à l'ensemble des documents de travail, de prendre la parole et d'exprimer leurs propositions et points de vue.

Notre groupe déplore par exemple que les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ne soient pas systématiquement intégrés dans les délégations françaises au sein des acteurs de la société civile.

Pour finir, notre groupe est favorable à la proposition du Conseil économique, social et environnemental relative à la création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) à la condition que celle-ci soit efficace et coordonnée avec les autres organisations telles que l'OIT ou l'OMC. Cette OME devra avoir un pouvoir d'initiative et de proposition, mais elle devra surtout avoir un pouvoir de contrôle et de sanction, étant entendu que l'absence de contrainte demeure la principale lacune des systèmes multilatéraux actuels.

En conclusion, en accord tant avec les constats qu'avec les principales recommandations formulés, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président.- La parole est à Mme Serres, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - Mme Serres

Mme Serres. Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, je souhaite tout d'abord remercier Mme Vilain qui a su nous amener à débattre sur cet événement majeur que promet d'être la conférence de Rio+20.

Les échanges entre nous ont démontré notre intérêt commun pour les thématiques liées au développement durable sur le plan international. Là où le principal de notre réflexion a été la gouvernance, il faut reconnaître que notre section a été, à de multiples reprises, tentée d'aller plus loin sur les grands sujets internationaux que sont la pauvreté et l'économie verte. Nous avons su nous tenir à la ligne fixée pour nos travaux car, sans une mise en cohérence des décisions, sans une gouvernance efficace, les politiques du développement durable seront condamnées à demeurer de simples déclarations d'intention.

Dans cette gouvernance, la participation de la société civile est essentielle. Elle amène toutefois la question de la représentativité et de la légitimité des acteurs. Ce débat n'est pas simple sur le plan international. Il faudra pourtant le faire progresser pour que s'améliore effectivement le fonctionnement de la gouvernance.

Le groupe de l'agriculture se réjouit qu'un groupe majeur ait été reconnu pour les agriculteurs par la Commission du développement durable des Nations Unies. Cela permet à l'agriculture de faire part de ses préoccupations en matière de sécurité alimentaire, de régulation des marchés des matières premières, de la désertification, de la préservation et de l'artificialisation des terres.

Nous avons également à cœur de promouvoir aux niveaux nationaux ou régionaux de véritables politiques agricoles. Ces politiques doivent proposer la mise en place d'outil de formation, d'information et de diffusion de nouvelles techniques et technologies, ainsi que la mobilisation des investissements vers l'agriculture et des soutiens à la recherche et à l'innovation.

Toutes ces propositions ne sont hélas pas prises en compte par les grandes organisations internationales régissant les règles commerciales. Vous l'avez souligné, Madame la rapporteure, ces organisations commerciales et financières semblent parfois être les uniques productrices de normes internationales alors qu'elles sont incapables de prendre en compte les aspects sociaux, environnementaux ou encore culturels.

Il est pour nous essentiel que l'expression des agricultrices et des agriculteurs, ainsi que les problématiques des marchés agricoles soient pris en compte dans les discussions menées au sein des instances internationales, y compris dans une future organisation mondiale de l'environnement dont le rôle et les moyens de fonctionnement restent cependant encore à débattre.

Je compte sur vous, Madame la rapporteure, pour que, dès l'issue de la Conférence de Rio, vous puissiez nous en faire un bilan à la lumière de nos principales propositions.

Le groupe de l'agriculture se prononcera en faveur de ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Genest, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature - M. Genest

M. Genest. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Chers collègues.

Pour ce projet d'avis un peu particulier, nous souhaiterions déjà rappeler qu'il a fallu du temps pour que l'urgence écologique s'invite à la table des chefs d'État et de gouvernement. C'était dans les années 1970. Il a fallu du temps pour que les accords internationaux soient signés. C'était il y a vingt ans à Rio. Du temps, combien nous en faudra-t-il encore pour prendre des décisions fortes et à la mesure des enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés ?

Notre limite d'émissions carbonées pour le demi-siècle qui vient a déjà été consommée pour plus d'un tiers, nous disent les scientifiques.

Ils nous parlent aussi d'une extinction majeure des espèces, de l'effondrement de la biodiversité.

Ils nous parlent de ces différents ensembles qui créent un déficit conséquent pour l'humanité, un déficit qui en la matière est bien plus grave que les dettes des pays de l'euro et au final aussi urgent.

La prochaine conférence des Nations Unies, dite Rio +20, fera sens si elle accélère la transition écologique et sociale de notre économie et de la gouvernance.

Le projet d'avis présenté aujourd'hui est porteur de cette dynamique et avance des pistes pertinentes. Merci à Madame la rapporteure pour ce travail de qualité, fruit d'échanges nourris et constructifs.

Pour rendre effectifs les traités et normes internationales existants, il est en effet indispensable de mieux penser l'architecture institutionnelle. Cela passe bien entendu par une montée en puissance au sein de l'ONU des arbitrages favorables à l'environnement.

Permettre au programme des Nations Unies pour l'environnement de devenir une agence spécialisée, que symbolise la création de l'ONE est essentiel, mais lui donner les moyens d'agir grâce à un organisme de règlement des différends serait encore mieux.

N'oublions pas non plus que c'est du côté des institutions financières et commerciales que se joue avec force la question de la régulation environnementale et sociale de notre économie.

Si la transition passe par une réforme au sein de l'ONU, elle se joue tout autant avec une réforme en profondeur de tout ce qui fonde notre système économique : l'OMC, le FMI et la banque mondiale. À quand une reconnaissance par l'OMC du principe de précaution ?

Les chefs d'État et de gouvernement, qui seront présents à Rio, ont la capacité d'impulser une nouvelle donne économique et ce avec d'autant plus de poids que le G20 précédera la conférence de Rio.

Réformer la gouvernance interne de l'ONU est une condition nécessaire à un changement effectif, mais loin d'être suffisante. Des décisions courageuses en attente depuis des années doivent être prises. C'est l'occasion aujourd'hui de les prendre à Rio.

Au final et pour réaliser cette transition écologique, la question de la démocratie est centrale. C'est tout le sens du principe 10 de la déclaration de Rio en 1992 : l'accès à l'information, la participation du public aux prises de décisions et l'accès à la justice. Le projet d'avis fait des préconisations intéressantes en ce sens.

Notre groupe est cependant favorable à un soutien plus affirmé par le Conseil économique, social et environnemental de ce principe 10.

À moins d'un mois de la Conférence de Rio, notre groupe accueille favorablement ce projet d'avis et formule le vœu que le Président de la République française soit un artisan résolu de ce moment-clé.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Therry, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - Mme Therry

Mme Therry. Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Monsieur l'Ambassadeur, mes Chers collègues.

En juillet 2011, Brice Lalonde disait « *Rio c'est vous* », cela signifiait « *À vous la société civile de faire des propositions* ».

Votre projet d'avis, Madame la rapporteure, répond à cette injonction et arrive deux semaines avant l'ouverture du sommet de la terre à Rio.

Vous mettez en exergue très explicitement la question des limites de l'exploitation des ressources de la planète et les trois défis à relever.

Vous déclarez dès votre introduction : « *Rio +20 est une opportunité à saisir pour ouvrir la voie à un développement durable au service du progrès humain* ».

Le groupe de l'UNAF soutient volontiers cette invitation, car la réussite de ce sommet dépend bien de :

- l'engagement que prendront les pays membres les plus développés en espérant les USA et le Canada ;
- l'amélioration de la gouvernance internationale pour un développement, clé du rétablissement de la confiance entre les citoyens afin de préserver les générations futures.

Le groupe de l'UNAF fait sienne les principales préconisations du présent projet d'avis et rappelle que, pour réduire la misère, il n'y a pas que la question du travail, mais aussi la lutte contre l'illettrisme des populations et l'éducation des femmes en particulier.

Une économie verte doit être une économie pour l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en diminuant les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

En 2009, la commission Stiglitz remettait au Président de la République un rapport préconisant l'usage d'indicateurs complémentaires au PIB pour évaluer le bien-être.

Le groupe de l'UNAF retient plus particulièrement trois points forts du présent projet d'avis pour leur effet positif sur les familles :

- le renforcement du rôle et de la place de chacune des grandes composantes des sociétés civiles, car les représentants des familles devraient jouer un rôle au côté des femmes, des jeunes et des enfants ;
- la reconnaissance pleine et entière d'un droit à l'information, à la participation et à l'accès à la justice ;
- la nécessaire éducation aux enjeux mondiaux et à l'appropriation de comportements responsables (comme les économies d'énergie) par un accompagnement en synergie de tous les acteurs concernés.

Le groupe de l'UNAF, vous l'avez compris, votera favorablement le présent projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. Tous les orateurs des groupes s'étant exprimés, la discussion générale est close.

Monsieur le Président de la section, Madame la rapporteure, Chers collègues, je dois vous signaler qu'aucun amendement n'a été déposé sur le projet d'avis.

Nous allons donc maintenant procéder au vote.

VOTE SUR LE PROJET D'AVIS

M. le Président. Mes Chers collègues, le résultat du vote est le suivant :

- nombre de votants : 179
- ont voté pour : 178
- s'est abstenu : 1

(Applaudissements)

M. le Président. Je donne la parole au Président Veyrier.

M. Veyrier, Président de la section des affaires européennes et internationales. Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas prolonger la discussion. Je voudrais remercier Mme Trellu-Kane et la féliciter pour son anniversaire. C'est iconoclaste parce que ce n'est pas la rapporteure. Lorsque l'on fait partie du groupe organisations étudiantes et mouvement de la jeunesse, l'anniversaire sonne plutôt le temps qui passe et qui fera que, à un moment ou à un autre, on ne le sera peut-être plus, à moins que la jeunesse dure au-delà de l'âge. Si je dis cela, c'est parce qu'elle-même a cité ma présidence dans des termes de louanges. Venant du mouvement de la jeunesse, je n'en suis que d'autant plus enthousiaste et heureux. Je la remercie beaucoup.

Je voudrais remercier Mme la rapporteure. Quand on est Président de groupe, on s'expose un peu plus lorsque l'on prend en charge un avis, un rapport. Elle a eu ce courage sur un dossier sur lequel, je le précise, nous avons eu un vote très largement favorable. C'est le fruit de débats que nous avons menés jusqu'au bout sur des concepts qui ne sont pas simples.

Certes, comme le rappelait M. Genest, il faut du temps. Mme la rapporteure le rappelait également. Depuis vingt ans maintenant, ce sont des idées dont les chefs d'État et de gouvernement se sont saisis, qu'ils ont mis à l'ordre du jour. Il faut du temps pour s'en saisir. Mais elles demeurent parfois chargées de connotations soit ambiguës, soit contestées, et ce n'est pas toujours très facile.

Nous avons mené ces débats jusqu'à leur terme. Le résultat que nous obtenons est aussi le résultat de ces travaux et de ces débats. C'est la partie descendante du rôle de notre assemblée, qui est que nous nous approprions nous-mêmes des questions sur lesquelles nous ne sommes pas *a priori* très confortables, auxquelles nous ne sommes pas très habitués, qui par notre biais doivent ensuite diffuser.

L'un des concepts est le développement durable et ses trois piliers économique, social et environnemental. Je faisais remarquer à Mme la Présidente du groupe des entreprises qu'elle avait, pour ce jour, choisi la couleur du drapeau du pilier social ! Je ne peux que me féliciter de cette audace *a fortiori* !

Je tiens à remercier les membres de la section. Je tiens à remercier nos administrateurs, notre secrétaire, qui nous ont encore une fois beaucoup aidés pour conduire à bien ces travaux.

Plusieurs d'entre vous ont souligné l'ensemble de nos travaux sur ces questions de gouvernance internationale, sur le G20, les négociations climatiques et, aujourd'hui, sur la question de l'environnement et du social dans le cadre de Rio + 20. Nous y tenions. C'est relativement un succès, y compris pour l'audience de notre assemblée, à la fois dans la présence de notre rapporteure dans la délégation française et par ce qui est mis en place en termes de communication.

Je voudrais terminer sur un point. Mme Vilain a fait une mise au point sur la dépêche AFP. Je n'étais pas gêné par l'annonce du vote *a priori*, j'avais confiance. Mais elle a eu raison de faire ce rappel. Ce n'était pas notre intention, bien évidemment. Personne n'a été consulté, moi non plus.

En revanche, j'étais gêné par une citation, qui n'en est pas une pourtant, dans la dépêche en question, qui parle de « surpopulation ». À aucun moment nous n'avons débattu de cette question. À aucun moment le terme n'est utilisé dans l'avis.

Je tiens à le dire parce qu'il faut faire très attention sur ces questions ; ce sont des questions très sensibles. Il y a urgence. Nous n'avons pas abordé la question en termes malthusiens ou de surpopulation. La question de la démographie a été mise en exergue, mais nous ne sommes pas trop de monde sur terre. Le problème est plutôt que nous ne mettons pas en jeu les moyens pour que

tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants vivent sur terre dans des conditions égales, sans risquer de mourir de faim ou d'une maladie que l'on peut très bien soigner, ce qui est malheureusement trop souvent le cas dans de trop nombreux pays.

Je tiens à souligner et à rappeler que nous n'avons surtout pas parlé de surpopulation dans cet avis.

Merci encore, Madame Vilain.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur le Président. Nous pouvons en effet associer Mme Bacq, M. Lanel et Mme Fraga pour la qualité de leur travail.

Je remercie également Mme Catherine Larrieu d'avoir assisté à nos travaux. C'est d'autant plus important que, comme le disait la rapporteure, Mme Vilain fera partie de la délégation officielle française. Le fait qu'elle puisse porter un avis aussi soutenu par l'ensemble de la société civile française a beaucoup d'importance à mes yeux.

Puisqu'une entreprise a pris le drapeau social, je suis convaincu, Monsieur Veyrier, que vous aurez à cœur, un jour, de porter le drapeau de l'entreprise ! Je m'en réjouis à l'avance.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Thébault, Ambassadeur délégué à l'environnement. Monsieur le Président, je vous exprime mes plus vifs remerciements pour l'initiative prise par le Conseil économique, social et environnemental de se prononcer sur ce sommet majeur, pour la qualité de ses débats et l'appropriation visible par tous ses membres, à l'occasion de ces interventions, de ce sujet, de son importance. Comme le soulignait le Président Veyrier à cette occasion, c'est le symbole non seulement d'une motivation pour un événement précis dans le temps, mais l'illustration aussi de l'importance du travail du CESE en soi et de l'appropriation par la société civile de ces thèmes pour l'avenir.

Car si Rio + 20 est un succès, ce succès, comme cela a été dit abondamment par Mme la rapporteure et les différents intervenants, sera dû à la qualité de l'implication des sociétés civiles qui seconderont, parfois relayeront ou encourageront les États. Mais ce sera un succès également si, dans la durée, ces sujets s'installent dans nos sociétés et si, grâce aux sociétés civiles, au dialogue nécessaire pour la mise en œuvre des décisions prises, le développement durable devient non seulement un *leitmotiv* mais également une réalité.

Monsieur le Président, merci pour cette initiative. Merci aux membres de l'assemblée, à Monsieur le Président Veyrier et à Madame la rapporteure. Je peux vous garantir que les thèmes et les idées mises en avant par le CESE seront regardés de manière vigilante et seront utilisés pour convaincre nos interlocuteurs de la nécessité d'avancer sur un certain nombre de sujets.

Deux thèmes émergent clairement de vos conclusions : d'abord, celui de la nécessité d'une pleine intégration avec la reconnaissance de droits élargis au profit de l'ensemble des représentants de la société civile ; sujet sur lequel la France est particulièrement impliquée. Elle se fait le porte-parole au sein de

l'Union européenne, de la communauté internationale et nous ne désespérons pas d'avoir un plein succès sur ce thème, en tout cas d'enregistrer des avancées majeures.

Ensuite, celui de la création d'une Organisation mondiale de l'environnement qui illustre comme l'un des éléments de cette gouvernance renforcée le fait que le développement durable repose sur 3 piliers dont aucun ne peut être faible par rapport aux autres. Il faut les intégrer au même niveau.

(Applaudissements)

M. le Président. Monsieur l'Ambassadeur, merci. Nous annonçons tout à l'heure que nous allons rendre compte ici au CESE de l'avancée des négociations. Comme le disait le Président Veyrier, au-delà des négociations sur lesquelles a insisté Mme Vilain, il s'agit de la prolongation des décisions, de leur application et de leur imprégnation dans la société civile.

Si le ministre ou vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, souhaitez venir restituer ici les conclusions du sommet de Rio avec le Président Veyrier et Mme Vilain, nous pourrions y inviter nos collègues d'autres conseils économiques européens pour une appropriation de tous. Nous n'y verrions que des avantages mais l'initiative vous en est laissée.

Je cède la parole à Mme Larrieu, chef de la délégation développement durable, et présente ici au nom du ministre de l'écologie, du développement durable, de l'énergie.

Mme Larrieu, chef de la délégation développement durable. Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président, la succession d'avis très cohérents que votre institution a adoptés avec chaque fois des consensus très nourris, très construits, très travaillés est quelque chose de très important dans la perspective d'événements internationaux comme Rio ou bien comme les négociations climatiques et d'autres sujets que nous aurons dans les années prochaines tels que la mer, les océans, la biodiversité et d'autres enjeux planétaires. C'est également un point très important dans le travail que nous avons à mener pour faire évoluer la société française.

Nous ne pouvons pas avoir d'incohérences entre les positions que nous souhaitons voir progresser au niveau international et celles que nous essayons d'accélérer au niveau national.

Un certain nombre de positions exprimées dans le corps même de l'avis que vous venez de voter et parmi les réactions des groupes de l'assemblée ont mis en avant cette nécessité d'accompagner mais aussi d'accélérer, de favoriser un certain nombre de transitions pour trouver les voies adaptées de cet accompagnement. Nous aurons besoin d'interactions nombreuses avec la société civile et espérons le faire avec vous.

(Applaudissements)

M. le Président. La réponse est dans la question, Madame ! Nous sommes désireux de poursuivre ce travail.

Je cède la parole à Madame Vilain pour la conclusion.

Mme Vilain, rapporteure. Merci à tous les membres de la section des affaires européennes et internationales pour leur contribution active et sympathique au travail du rapporteur un peu laborieux que je fus. Merci pour votre aide et d'avoir obtenu ce beau résultat, qui est une œuvre collective.

Merci à notre Président qui a bien su animer nos débats et qui m'a beaucoup aidée. Merci à notre administration, à Mme Bacq, M. Lanel, Mme Fraga, pour leur aide utile et efficace.

Je remercie Monsieur l'Ambassadeur qui a été l'un de nos auditionnés et extrêmement pédagogue. J'ai relu plusieurs fois le texte de votre audition pour bien m'imprégner de votre pensée.

Merci, Monsieur le Président de me permettre de répondre à l'invitation du ministre qui nous a proposé de l'accompagner. Je serai au sein de la délégation avec un badge qui me permettra d'assister à toutes les réunions. J'essaierai d'être en *live* et d'être un fidèle petit soldat pour rapporter au mieux tout ce que j'aurais pu récolter là-bas.

(Applaudissements)

M. le Président. La prochaine séance aura lieu le mardi 12 juin à quatorze heures trente pour étudier le projet d'avis sur *Les droits formels, droits réels, améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes*, présenté par M. Antoine Dulin au nom de la section des affaires sociales et de la santé. Le mercredi 13 juin, nous examinerons le projet d'avis sur *La dette : un pont entre passé et avenir*, présenté par M. Michel Lamy, au nom de la section de l'économie et des finances.

La séance est levée.

La séance est levée à 16 heures 30.

Prochaine séance le mardi 12 juin 2012 à 14h30.

ANNEXE

Annexe : Rio + 20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète
Diaporama illustrant les propos de Mme Françoise Vilain, rapporteure



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

**CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Rio de Janeiro, 22-24 juin 2012

L'ORDRE DU JOUR

- 1. L'économie verte et l'éradication de la pauvreté**
- 2. Le cadre institutionnel du développement durable**



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LES SOMMETS DE LA TERRE

1972 : STOCKOLM (Suède)
- Création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

1982: NAIROBI (Kenya)

1992: RIO DE JANEIRO (Brésil)
- Adoption de l'Agenda 21
- Conventions sur la diversité biologique, le changement climatique, contre la désertification...
- Consécration du rôle de la société civile (les « groupes majeurs »)

2002: JOHANNESBOURG (Afrique du Sud)
- Renouvellement des engagements
- Plans d'action eau, santé, biodiversité, énergie, agriculture...

2012: RIO+20
OBJECTIF : DEFINIR LES MOYENS DE STIMULER LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU MONDIAL



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LE CONSTAT

1. LES DANGERS QUI MENACENT LA PLANETE

- **Quelques chiffres:**
 - plus de 43% de la population active mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour
 - 16% de la population mondiale souffre toujours de la faim
 - le nombre de chômeurs atteint 200 millions
 - 5,3 milliards d'individus ne bénéficient d'aucune couverture sociale
 - plus d'un milliard de personnes vivent dans des logements insalubres sans eau ni assainissement
- **Deux courbes qui décrivent une impasse:**
 - Un accroissement démographique:

6 milliards d'êtres humains en 2000
7 milliards en 2011
9 milliards en 2050
 - Un épuisement, à des rythmes différents, des ressources naturelles



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LE CONSTAT

2. UN SYSTEME DE GOUVERNANCE INADAPTÉ

De multiples accords multilatéraux sur l'environnement...

- Préservation de la couche d'ozone
- Maîtrise de la déforestation
- Protection des espèces de faune et de flore
- Gestion des ressources en eau
-

Peu de hiérarchie ni de cohérence
Plus de 500 textes... mais 70% des océans sont sans aucune protection

Influence politique faible du PNUE



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LE CONSTAT

3. RECONNAISSANCE DE LA PLACE ET DU RÔLE DES COMPOSANTES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Définition des groupes majeurs en 1992
- Volonté, en 2012, d'ériger des espaces de débats pour favoriser la participation de la société civile



Rio+20
Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LES PRECONISATIONS DU CESE

1. RÉDUIRE LES GRANDS DÉSEQUILIBRES MONDIAUX

- ▶ Accélérer la transition économique, sociale et environnementale
- ▶ Mobiliser autour de la lutte contre la pauvreté
- ▶ Instaurer un socle de protection sociale



Rio+20

Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LES PRECONISATIONS DU CESE

2. STRUCTURER LA GOUVERNANCE MONDIALE AUTOUR DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Consolider le pilier environnemental par la création d'une organisation mondiale de l'environnement
- ▶ Développer les interfaces et les articulations entre institutions internationales
- ▶ Donner une plus forte impulsion politique en faveur du développement durable et évaluer les réalisations



Rio+20

Conseil Economique Social et Environnemental
Assemblée Plénière – 22 mai 2012

LES PRECONISATIONS DU CESE

3. RENFORCER LES MECANISMES DE PARTICIPATION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- ▶ Donner toute sa portée au droit à l'information, à l'expression, voire consacrer un droit à la proposition d'amendements
- ▶ Consolider la participation des partenaires sociaux à la transition vers une économie durable et associer les entreprises à l'identification des mesures à prendre
- ▶ Impliquer les collectivités territoriales et notamment les villes
- ▶ Renforcer les liens de travail entre les CES et les instances européennes, notamment dans le contexte des grandes négociations internationales.